

VOTRE ASSURANCE HONDA.

Avec l'assurance auto de Honda et Zurich, vous bénéficiez sur tous les modèles Honda d'une couverture d'assurance complète mais aussi d'avantages produits exclusifs.



Vos avantages – en exclusivité pour les conducteurs Honda:

- Si vous faites réparer un sinistre dans un garage partenaire Honda, votre franchise pour la casco collision est diminuée de 500 francs suisses et pour la casco partielle de 200 francs suisses.
- Au cours des deux premières années de service, nous vous indemnisons votre véhicule à 100% de sa valeur à neuf en cas de dommage total.
- Honda vous offre pour toute assurance Honda souscrite un bon d'une valeur de 200 francs suisses que vous pouvez faire valoir auprès de tout concessionnaire Honda sur toutes les réparations, tous les produits et prestations de services.

Encore plus d'avantages avec l'assurance Honda et Zurich:

- Nous vous récompensons pour une conduite sans accident: après trois ans sans accident, votre franchise responsabilité civile et casco collision se réduit de 500 francs suisses, après encore trois années sans sinistre, elle sera encore réduite de 500 francs suisses.
- Si vous avez un accident, votre prime n'augmente pas – nous n'avons pas de système de bonus/malus.
- Avec l'assurance complémentaire «Objets emportés», vous pouvez également assurer vos appareils électroniques - smartphones, tablettes et appareils de navigation, etc. – contre le vol à l'intérieur de la voiture.
- Possibilité de contrats d'un an flexibles.
- Les dommages causés par des bris sur toutes les parties du véhicule en verre ou en matériaux utilisés à la place du verre sont assurés – xénon et LED inclus.



**Avec l'assurance de Honda et Zurich, vous avez tout à y gagner!
Demandez tout de suite une offre: à votre garage partenaire
Honda ou par téléphone au 0848 00 09 09.**